

LA NEGLIGENCE DE L'ETUDE EST UNE FAUTE TRES GRAVE !

(שליט"א רבי דוד חנניה פּינטו)

Au début de la parachah, nous lisons (Vayikra 6, 2) : «Ordonne à Aharon et à ses fils en leur disant : Voici la loi de l'holocauste, c'est l'holocauste qui se consume sur le brasier de l'autel tout la nuit». Rachi cite l'enseignement suivant des Sages (Sifra Tsav 1) : «Le mot tsav («ordonne») vient toujours pousser au zèle, maintenant et pour toutes les générations. L'écriture doit particulièrement encourager quand il s'agit d'une perte financière.»

La perte financière dont il est question ici est claire : L'holocauste est entièrement destiné à Hachem, et les propriétaires n'en tirent absolument rien, par conséquent il y a une perte d'argent, c'est pourquoi justement ici il faut les encourager à accomplir la mitsva d'offrir l'holocauste. Mais quand on y réfléchit, on s'aperçoit qu'il y a lieu d'encourager partout où il y a une perte. Qui d'entre nous ne sait pas combien il faut aujourd'hui pousser chacun à observer les mitsvot et à étudier la Torah, que ce soit les mitsvot entre l'homme et D. ou entre l'homme et son prochain ? Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que dans tout cela, il y a une perte. En effet, si l'homme perd de son temps fût-ce une seule minute, c'est déjà un manque considérable. Les Sages ont dit sur le temps que cela relève de l'idée que «quelque chose de tordu, on ne peut pas le redresser», c'est un manque qu'on ne peut pas réparer, car une minute perdue ne revient plus ! Une minute qui a été perdue dans les plaisirs de la vie ne reviendra plus jamais, et c'est une perte irréparable. Nous pouvons apprendre de là combien la perte de temps est grave, fût-ce celle d'un seul instant. C'est ce que les Sages ont dit : «Si tu me quittes un jour, Je te quitterai deux jours». Et puisque nous sommes déjà arrivés jusque là, il convient d'élargir un peu cette discussion.

Il est écrit (Téhilim 119, 126) : «Au moment de faire pour Hachem, on peut violer la loi». Chacun doit fixer tous les jours des temps d'étude de la Torah, et ce temps-là il est interdit de l'utiliser à autre chose, on n'a pas le droit le moins du monde de transgresser cette résolution. Mais malheureusement, c'est justement à ce moment-là, qui est fixé pour la Torah, que vient le mauvais

penchant pour essayer d'affaiblir l'homme dans son étude. Il désire que l'homme viole la Torah. Et c'est alors que l'homme doit se renforcer au maximum contre ce penchant qui essaie de l'affaiblir et de le faire trébucher.

C'est ce que dit le verset (Béréchit 27, 22) : La voix est la voix de Ya'akov et les mains sont les mains d'Essav. Cela signifie que le mauvais penchant laisse effectivement l'homme en paix, mais à condition qu'il n'étudie pas la Torah. Dès qu'il veut commencer à étudier, dès qu'il veut faire entendre la voix de Ya'akov, immédiatement arrivent les mains d'Essav pour l'affaiblir. Il désire que l'homme viole la Torah, c'est pourquoi celui-ci doit se renforcer dans ce domaine autant qu'il peut contre le mauvais penchant, et étudier assidûment pendant le moment qu'il a fixé.

A la lumière de ces explications, nous comprendrons l'histoire que nous racontent les Sages (Erouvin 53b) sur Rabbi Yossi HaGuelili. Un jour, Rabbi Yossi HaGuelili a rencontré en chemin Brouria, la femme de Rabbi Méïr, et lui a demandé : «Par quel chemin va-t-on à Lod ?» Elle lui a répondu : «Galiléen stupide, tu aurais dû demander «comment vers Lod», et pas plus, car les Sages ont dit (Avot 1, 5) : «Ne parles pas beaucoup avec la femme.» C'est difficile à comprendre. Est-ce que Rabbi Yossi ne savait pas qu'il est interdit de parler beaucoup avec une femme, pour qu'une femme doive le lui faire comprendre ? De plus, est-ce qu'il est vraiment interdit de poser une question à une femme pour savoir quel chemin prendre pour aller à tel endroit ? On peut l'expliquer par le verset (Devarim 6, 7) : «Tu en parleras dans ta maison et en chemin», qui indique qu'on doit étudier la Torah même quand on est en chemin, sans s'interrompre. Par conséquent, Rabbi Yossi HaGuelili était certainement en train d'étudier la Torah en chemin. C'est à ce propos que se pose la question : pourquoi a-t-il interrompu son étude pour poser une question à une femme ? Et de plus avec des mots inutiles !

C'était cela le reproche de Brouria. Si tu étudies la Torah en chemin, pourquoi prononces-tu des paroles supplémentaires pour parler avec une femme ? Tu aurais dû demander le plus brièvement possible ! De plus, tu transgresses l'interdiction de parler abondamment avec une

femme. C'est pour cela qu'elle l'a réprimandé, en disant que chaque instant d'interruption de l'étude de la Torah est fâcheux, et que de plus, il s'était également mis en danger en multipliant les paroles envers une femme.

Nous voyons là la puissance du mauvais penchant. Quand quelqu'un, même le plus grand de la génération, se trouve une permission de s'interrompre au milieu de son étude pour gagner sa vie, ou pour savoir sur quelle route il se trouve, afin de ne pas se tromper de chemin, alors le mauvais penchant essaie de l'attirer pour lui faire perdre du temps d'étude de la Torah. Cela se fait sans que l'homme en soit conscient, car il pense qu'il a simplement posé une question, et il ne sait pas que tout cela est l'œuvre du Satan.

C'est ce qu'ont dit les Sages sur le verset (Béréchit 27, 22) «La voix est la voix de Ya'akov et les mains sont les mains d'Essav». Quand la voix de Ya'akov résonne dans les synagogues et les maisons d'étude, les mains d'Essav n'ont aucune puissance (Béréchit Raba 65, 20). C'est-à-dire que c'est seulement quand on entend la voix de la Torah qu'Essav n'a plus de pouvoir, mais si la voix de la Torah ne se fait pas entendre dans les yéshivot, alors les mains, qui sont les mains d'Essav, dominent les bnei Israël, et cherchent à éliminer Israël de sous les Cieux de Hachem. C'est pour cette raison que les non-juifs de la descendance d'Amalek essaient continuellement d'effacer le peuple d'Israël quand il délaisse la Torah, comme cela s'est produit à l'époque de Haman.

Nous apprenons de là combien est grave la faute de la négligence de l'étude, car alors l'homme amène sur lui des démons, et les malheurs l'assaillent. C'est cela la perte dont nous avons parlé, et là-dessus qu'il faut l'encourager. Il faut donc se renforcer considérablement dans l'étude et ne pas la négliger. Mais en même temps, nous devons étudier dans la pureté. Cette idée figure en allusion dans ce Chabat, le Chabat de la parachat Para, qui traite de la pureté des bnei Israël. En effet, il faut étudier la Torah dans la pureté, et sans perdre de temps, et alors nous aurons une abondance de bénédiction et de réussite en ce monde et dans le monde à venir.

DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

On rentre à la maison !

Aharon et ses fils firent toutes les choses qu'avait ordonnées Hachem par Moché (8, 36).

«Cela vient les louer de ne s'être détournés ni à droite ni à gauche» (Rachi).

Les derniers préparatifs chez le Rav Chalom Schwadron zatsal étaient sur le point de se terminer, tout était prêt pour son voyage à l'étranger, les valises étaient fermées et le taxi commandé. Sur le chemin de l'aéroport, son billet à la main, Rav Chalom Schwadron passa par la maison où habitait son grand Rav, le gaon Rav Leib 'Hasman zatsal, auteur de Or Yahel, pour recevoir sa bénédiction pour le voyage. Il rentra chez son Rav avec une crainte respectueuse, et après lui avoir parlé de son voyage, il lui demanda sa bénédiction. Non seulement Rav Leib 'Hasman ne lui donna pas de bénédiction, mais lui fit comprendre en allusion qu'il ne devait pas partir.

Quand Rabbi Chalom sortit de chez son maître, il s'adressa à sa femme et à ses proches pour leur dire : «Nous rentrons à la maison !» Rien ne put le convaincre de changer d'avis, pas même la remarque que son Rav ne lui avait pas dit explicitement de ne pas partir. Le Rav était fermement décidé à ne pas voyager, et il expliqua : «Quand on va chez le Rav pour lui demander conseil ou lui poser une question, on n'essaie pas d'expliquer ses paroles, on écoute ce que lui a à nous dire, et non ce que nous avons envie d'entendre. De plus, je ne suis pas disposé à partir sans sa bénédiction.»

C'est cela l'éloge fait à Moché et Aharon : ils n'ont dévié ni à droite ni à gauche des paroles du Saint béni soit-Il. On n'atteint ce niveau que par un travail intensif et continu, pour faire pénétrer dans la conscience le fait que l'homme, quel qu'il soit, n'a aucune influence sur la Torah et les mitsvot.

Nous ne sommes pas les maîtres de la Torah, il n'y a aucune possibilité de compromis sur le Chabat ou sur toute autre mitsva, nous devons accomplir toutes les mitsvot de Hachem de la manière dont elles ont été données au Sinaï.

On peut le comprendre au moyen d'un exemple. Un médecin met son malade en garde : «Il vous est interdit de fumer si vous tenez à la vie !» Une fois rentré chez lui, cet homme regarde son paquet de cigarettes, en prend une, et la mise en garde de son médecin lui résonne dans les oreilles. Il hésite. D'un côté, l'envie de fumer est considérable, de l'autre il sait qu'il se met en danger. Finalement, après avoir réfléchi, il décide qu'une seule cigarette ne lui fera pas de mal. Est-ce qu'il va mourir de cela ? Seulement une cigarette en entraîne une autre, et la deuxième une troisième, jusqu'à ce qu'en fin de compte il continue à fumer comme d'habitude.

Cet homme aurait dû se demander : «Si je fume cette cigarette-ci, est-ce je vais pouvoir m'arrêter ?» Mais comme il a commencé à faire un compromis, sa résolution a vacillé. De même, celui qui commence à faire des compromis ne peut pas accomplir «ils ne se sont écartés ni à droite ni à gauche».

La perle du Rav

Voici la loi de l'holocauste, c'est l'holocauste qui se consume sur le brasier de l'autel (Vayikra 6, 2).

Dans ce verset, le mem du mot mokda («brasier») est petit, et le Rav chelita demande pourquoi dans son livre Pa'had David.

Il semble que cela vienne nous enseigner que l'essentiel de l'étude de la Torah passe par l'humilité et l'abaissement (être petit), comme nos Sages l'ont écrit à de nombreuses reprises (Nédarim 55) : la Torah s'acquiert précisément par l'humilité, comme c'est le cas chez Moché ; bien qu'il soit monté au Ciel, il est malgré tout resté le plus humble de tous les hommes

(Bemidbar 12, 3), et bien qu'il ait régné sur Israël pendant quarante ans, il est malgré tout resté modeste et il a gardé sa Torah. C'est une humilité grâce à laquelle on s'élève.

On peut encore dire que dans ces parachiot, la Torah parle des sacrifices propres à la consommation, et aussi des aliments interdits, et dans la parachat Vayikra il est écrit de ne pas manger la graisse et le sang, car le sang fait allusion au désir et à l'orgueil (Zohar I), alors que les choses permises à la consommation font allusion, comme on le sait, à l'humilité. De plus, un aliment cacher fait allusion à la réparation de la faute contre l'alliance de la circoncision, et si l'homme mange cacher, cela influe sur lui. Chez la femme enceinte, cela agit aussi sur l'embryon. Nous trouvons tout cela dans la Guemara ci-dessus. Il n'y a donc pas à s'étonner si ensuite l'enfant renie tout, car ce que sa mère a mangé a une influence sur lui. Le bébé est nourri de ce dont sa mère se nourrit, et quand il sort à la lumière du monde, il est attaché à sa mère et toute sa nourriture vient d'elle. C'est cela l'holocauste sur le brasier sur l'autel : celui qui mange cacher fait allusion à la modestie (le petit mem), et de cette façon peut s'élever (même racine que le mot holocauste).

Qu'est-ce que c'est que 'hissaron kiss ?

Ordonne à Aharon... c'est la loi de l'holocauste (6, 2).

Le mot tsav («ordonne») vient pousser au zèle. Rabbi Chimon a dit : «L'écriture doit encourager là où il y a une perte financière ('hissaron kiss, littéralement «l'absence de la poche») (Rachi).

Tous les membres de l'homme ont une poche, qui les protège pour qu'ils ne fassent pas quelque chose d'indésirable. Par exemple la bouche a des lèvres pour la fermer quand elle veut éviter les paroles mauvaises ; l'oreille a le lobe que l'on peut retourner vers l'intérieur pour ne pas entendre quelque chose de malséant. L'œil est protégé par les paupières. En revanche, la pensée n'a aucune «poche» pour la recouvrir. Elle est libre, elle fonctionne et influence continuellement. Il est donc nécessaire de pousser continuellement au zèle pour protéger la pensée des mauvaises imaginations.

Comme le sacrifice de l'holocauste vient racheter essentiellement les mauvaises pensées, la Torah a dit tsav, ce qui implique un encouragement, car il faut particulièrement encourager là où il y a une perte financière ('hissaron kiss), à savoir qu'il s'agit de la pensée du cœur, qui manque de «poche».

(Ma'ayana chel Torah)

La pensée de celui qui sacrifie

Ordonne à Aharon et à ses fils pour dire : Ceci est la loi de l'holocauste, c'est l'holocauste (6, 2).

On sait ce que dit le Ramban : l'essentiel du sacrifice est que le pécheur voie comment on égorge le sacrifice, on jette son sang et on brûle ses membres, et qu'il pense en son cœur qu'en réalité, c'est lui-même à qui il conviendrait de faire tout cela. Mais le Saint béni soit-Il dans Sa bonté accepte le corps de la bête à la place de son propre corps ; cela éveille en l'homme des pensées de repentir et de regret de ses mauvaises actions.

C'est ce que dit Hachem : «Ordonne à Aharon et à ses fils – pour dire» : qu'ils disent à tout homme d'Israël qui apporte un sacrifice : «ceci est la loi (torah) de l'holocauste», l'essentiel de la Torah et de la leçon à apprendre du sacrifice est qu'il doit être un «holocauste», lui-même, celui qui offre le sacrifice. Qu'il soit l'holocauste, qu'il mette son cœur à réfléchir que tous les actes exécutés sur la bête, c'est à lui qu'il aurait fallu les faire. «Qui se consume sur le brasier de l'autel» : en réalité, le feu de l'autel devrait consumer le corps de celui qui offre. Mais Hachem a eu pitié de l'homme et Il accepte le sacrifice à sa place.

Si l'homme comprend cela et améliore ses actes, alors son sacrifice sera accepté par Hachem...

(HaDerach VéHalyoun)

Celui qui craint Hachem et marche dans Ses voies

Un feu continu sera entretenu sur l'autel, il ne s'éteindra pas (6, 6).

Il ne s'éteindra pas même dans les voyages (Yérouchalmi Yoma ch. 4 halakhah 6).

Quand l'homme se trouve chez lui et que sa vie se déroule normalement dans l'entourage de sa famille et de ses amis, il est mieux protégé contre les déviations. Une vie familiale régulière d'une part et la présence constante de regards critiques de la part de l'entourage d'autre part lui évitent d'en arriver à des actes indésirables. Mais les choses sont différentes quand il part en voyage et se trouve en chemin, dans des endroits où personne ne le connaît et où il n'a personne à craindre. De plus, diverses épreuves l'assaillent à la suite des incidents de la route, alors il lui est très facile de s'égarer et de se laisser aller à fauter. C'est pourquoi le verset dit : «Heureux quiconque craint Hachem et marche dans Ses voies» (Téhilim 128), heureux est l'homme qui continue à craindre D. même quand il est en chemin et se trouve dans des lieux étrangers. Si même alors il reste ferme dans son judaïsme, c'est un signe de véritable crainte du Ciel.

C'est pourquoi la Torah dit ici en allusion : «Un feu continu sera entretenu sur l'autel», sur l'autel du cœur humain il faut entretenir sans cesse un feu brûlant d'amour et de crainte de D., de façon à ce qu'il ne s'éteigne pas même dans les voyages, même dans les épreuves de la route.

Celui qui est un juif chaud et enthousiaste chez lui, le mauvais penchant ne le domine pas quand il se trouve dans un environnement étranger...

(HaDerach VéHalyoun)

Un chant de remerciement

Si c'est pour remercier qu'il l'offre (7, 12).

«Tous les sacrifices seront abolis, mais le sacrifice de remerciement ne sera jamais aboli» (Midrach Tan'houma). Celui qui a mérité de ne jamais fauter de sa vie, même par inadvertance, si bien qu'il n'a besoin d'apporter aucun sacrifice et que tous les sacrifices sont abolis en ce qui le concerne, doit remercier Hachem de ce mérite même et apporter un sacrifice de remerciement, pour l'avoir protégé de tomber dans la faute.

(Ma'ayana chel Torah)

Résumé de la parachah

La parachah Tsav continue à traiter des sacrifices. Mais contrairement à la parachah Vayikra qui traite essentiellement du sacrifice lui-même, la parachah Tsav examine les détails qui accompagnent le sacrifice et la sainteté des sacrifices. Il s'y ajoute les sacrifices pendant la période préparatoire pour la sanctification du Sanctuaire et de l'autel qui a précédé l'inauguration le huitième jour. La parachah commence par l'holocauste et le feu perpétuel sur l'autel qui s'appelle l'autel de l'holocauste, où le service est permanent, et par l'oblation permanente d'origine végétale, surtout l'oblation du cohen, et continue par les autres sacrifices hautement saints, les lois sur le 'hatat et la sainteté de tout ce qui y touche, et les détails du acham. Ensuite il est question de ce qui revient à celui qui offre un des sacrifices hautement saints, à savoir le cohen qui officie. Puis viennent les lois sur les chelamim et le toda, qui sont d'une sainteté moindre et sont mangés par celui qui les apporte. On les met en garde de ne rien laisser qui deviendrait impur, de ne pas manger la graisse et le sang, et de donner la poitrine et la cuisse aux cohanim. L'intronisation des cohanim pour leur tâche de sacrificateurs a lieu pendant les sept jours de l'inauguration.

LA RAISON DES MITSVOT

Profiter d'un élan de zèle

Ordonne à Aharon et à ses fils (6, 2).

«Le mot tsav vient pousser au zèle, pour maintenant et pour toutes les générations» (Rachi).

À l'époque de Rabbi 'Haïm de Volojine vivait dans l'une des petites villes un juif talmid 'hakham qui connaissait parfaitement toute la Guemara. Partout où on lui posait des questions, il répondait immédiatement, en apportant des preuves de la Guemara.

Beaucoup de gens aimaient son intelligence et sa vivacité. Un jour, on lui posa une question sur un certain sujet au milieu d'un repas, et il répondit ce qu'il répondit. Mais immédiatement, on lui fit remarquer que sur ce qu'il avait dit, il existait un Tossefot explicite qui détruisait son argument. Il vérifia et s'aperçut que ce Tossefot existait effectivement et qu'il l'avait oublié. Il s'étonna, et comprit tout de suite que l'ange de l'oubli commençait à le dominer. Immédiatement, sans dire le birkat hamazone, il s'enfuit dans un village éloigné où il s'enferma chez lui pour étudier pendant sept ans, jusqu'à ce qu'il réussisse à réviser de nouveau toute son étude. Plusieurs personnes vinrent poser la question à Rabbi 'Haïm de Volojine : Ce juif avait-il bien fait ? Est-ce qu'il fallait quitter le repas avant d'avoir dit le birkat hamazone ? Était-ce conforme à la halakhah ?

Rabbi 'Haïm répondit : «Ce n'est pas conforme à la halakhah, car il est interdit de quitter le lieu du repas sans avoir dit le birkat hamazone. Mais s'il avait attendu d'avoir fini la bénédiction, sa résolution se serait déjà refroidie et il n'aurait plus réussi à suivre sa décision de revoir toute son étude.»

C'est la leçon que nous apprenons de cette parachah : le zèle. Le mot tsav implique le zèle. Il ne s'agit pas seulement d'un instrument nous permettant de réaliser nos actes rapidement et complètement, mais c'est en soi un but et une mitsva. Quand une bonne pensée vient à l'idée de quelqu'un, une pensée de progrès, une pensée d'élévation dans les degrés de la Torah, il doit la saisir immédiatement et ne pas la laisser s'enfuir. Il doit accomplir ses résolutions avec empressement pour qu'elles ne se détériorent pas.

Quand quelqu'un se remplit de la qualité du zèle, les difficultés à surmonter la paresse et à trouver le temps, l'endroit et la possibilité tombent d'elles-mêmes. Le zèle est l'expression fidèle du fait que l'on souhaite accomplir la volonté du Créateur, que véritablement chaque recoin de son corps et de son âme est rempli du désir de Hachem. C'est pourquoi quand Rav 'Haïm Schmuelewitz, le Roch Yéchivah de Mir, rentra dans le Beit HaMidrach, il le faisait avec empressement, et toute son étude respirait le zèle de la mitsva.

Par contre, celui qui temporise peut enterrer en lui-même sa véritable essence. Il étouffe ses forces et ne les laisse pas s'extérioriser. Il est peut-être rempli de talent et capable d'arriver aux niveaux les plus hauts, mais il perd toutes ses forces par sa paresse.

GARDE TA LANGUE

La flatterie

Vous ne souillerez (ta'hanifou) pas la terre (Bemidbar 35, 33).

Il est interdit de flatter (leha'hanif) un pécheur. De l'avis de beaucoup de grands (le Réem, l'auteur des Tossefot et Rabbi Chemouël Ibn Gabirol), c'est une interdiction absolue que l'on apprend de ce verset. Celui qui sait que son ami déteste quelqu'un a une mitsva de lui reprocher cette antipathie. Si au lieu de le réprimander il lui dit du Lachone HaRa sur la personne en question afin de lui plaire et de le flatter, il transgresse cette interdiction. L'interdiction porte également sur celui qui écoute du Lachone HaRa pour plaire à celui qui raconte. C'est une chose très fréquente de hocher la tête ou même d'ajouter un mot ou deux aux paroles du locuteur pour trouver grâce à ses yeux ou obtenir ses faveurs. C'est de la flatterie, et c'est une faute grave (Voir Cha'arei Techouvah, Cha'ar 3, 187-199).

HISTOIRE VÉCUE

Prends le mieux

Voici la loi de l'holocauste, c'est l'holocauste (6, 2).

Le Ba'al HaTourim écrit : «Pour dire que quiconque étudie les lois de l'holocauste, c'est comme s'il avait sacrifié un holocauste.»

Le gaon Rabbi Messod ben Chimon a raconté dans son oraison funèbre de la rabbanit Zilberstein : Je suis arrivé chez mon maître le gaon Rabbi Chelomo Zalman Auerbach zatsal, et lui, dans sa grande humilité, m'a demandé tout à coup si j'étais prêt à me joindre à lui pour aller consoler un endeuillé. Naturellement, je ne m'y suis pas opposé, et en chemin notre maître zatsal m'a donné au nom du 'Hida une belle explication sur le verset (Hochea 14) : «Fais entièrement grâce pour la faute, prends le mieux, et nous paierons les taureaux avec nos lèvres» (Hochea 14, 3). Voici ce qu'il a dit : «Fais entièrement grâce pour la faute» – Le peuple d'Israël demande au Saint béni soit-Il de lui pardonner ses fautes ; «prends le mieux» – prends de nous la mort, dont il est dit (Kohélet 7) : «Il vaut mieux aller dans la maison de deuil que d'aller dans une maison de festin» ; et si tu dis : Que ferons-nous alors des lois sur le deuil du Choul'han Aroukh et de tous les décisionnaires, il y a une réponse à cela dans la suite du verset : «nous paierons les taureaux avec nos lèvres». Nous nous rendrons quittes par l'étude des halakhot, et cela suffira.

(Touvkha Yabiou)

LES ACTES DES GRANDS

Prends la dîme

Un riche avait un champ qui donnait mille mesures de blé par an. Il en prélevait le ma'asser selon la loi, cent mesures. Vers sa vieillesse, l'homme appela son fils et lui dit : «Ecoute, mon fils, mes jours sont comptés, je te lègue le champ, c'est un champ excellent. J'ai eu mille mesures de blé chaque année, et j'en ai toujours pris cent pour le ma'asser, comme l'ordonne la Torah. Si tu te conduis ainsi, tu verras la bénédiction dans les actes de tes mains». Le fils suivit les ordres de son père, et le champ produisit mille mesures de blé, dont il prenait cent mesures pour le ma'asser comme il convient. La deuxième année, il en tira mille mesures, comme d'habitude. Alors, le fils se dit : «Pourquoi prendre tellement pour le ma'asser ? Justement cette année, je voudrais un peu agrandir la maison, cela suffit que je donne quatre-vingt dix mesures.» Mais la troisième année, le champ ne produisit que neuf cents mesures !

Le fils se dit que ce n'était qu'un hasard. Il prit de nouveau moins qu'il ne fallait, et la production du champ continua à descendre, jusqu'à ce qu'en fin de compte il ne donnait plus que cent mesures au lieu des mille du début ! Le fils était très triste. Quelques années auparavant, il vivait largement, et maintenant il avait à peine de quoi subsister. Pendant qu'il était assis, déprimé, il entendit du bruit dehors. Il regarda par la fenêtre et vit ses proches qui venaient habillés de vêtements de fête blancs. Il s'étonna, et demanda : «Pourquoi êtes-vous tous venus dans cet habit de fête ? Est-ce que vous voulez vous réjouir de mon malheur ?» Ses proches lui répondirent : «Nous avons entendu comment tu t'es conduit ces dernières années, et à quelle situation tu en es arrivé. Nous ne sommes pas venus pour nous réjouir de ton malheur, mais pour te faire remarquer qu'auparavant, quand tu prenais le ma'asser convenablement, tu étais le maître de maison, et le Saint béni soit-Il était pour ainsi dire le cohen qui recevait tes dîmes. Mais maintenant, le Saint béni soit-Il est le maître de maison et c'est Lui qui te donne Son ma'asser, cent sur mille !»

(Tan'houma Reeh)

ECHET HAYIL

Une clef en or

Le gaon Rabbi Ye'hezkel Abramsky était le Rav des juifs de Londres. Son épouse l'accompagnait dans diverses cérémonies. Elle n'achetait pas beaucoup de vêtements neufs, car elle disait que pour le prix d'une robe neuve, on pouvait presque imprimer un volume supplémentaire de 'Hazon Yé'hezkel.

La seule fois où elle fut invitée à participer à un événement en tant que personnalité publique fut pour l'inauguration de l'école orthodoxe de Manchester, et en souvenir, on lui donna une clef dorée. Après leur installation en Israël, un talmid 'hakham parmi les grands rachei yéchivot vint leur rendre visite, avec un souci. Celui qui avait offert le bâtiment de sa yéchivah était mort, et sa veuve lui avait dit qu'elle allait venir pour l'inauguration. Comment pouvait-il l'honorer ? La rabbanit vint à leur aide avec à la main la clef dorée. Elle conseilla au Roch Yéchivah que sa fille donne la clef à la veuve du donateur dans une cérémonie où il serait évoqué de façon impressionnante. Au bout d'une quinzaine de jours, le Roch Yéchivah vint chez le Rav Abramsky et lui raconta que la veuve avait envoyé une photo où on la voyait avec la clef cousue à sa robe comme une broche. Elle y avait ajouté un chèque pour une somme élevée.

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

Le gaon Rabbi Yossef 'Haïm Sonnenfeld zatsal, Roch Av Beit Din de Jérusalem

Le grand gaon Rabbi Yossef 'Haïm Sonnenfeld naquit à Worbo en Slovaquie, en 5609, du gaon Rabbi Avraham Chelomo. Dès l'âge de quatre ans, il perdit son père, et fut élevé par sa famille, qui lui enseigna la Torah de Hachem. A huit ans, il se faisait déjà remarquer par des dons exceptionnels, et partit étudier à la yéchivah du gaon Rabbi Tsvi Manheim. Son désir pour la Torah était si puissant que dès l'âge de seize ans, ce Rav l'appelait Moreinou, «notre maître». Ensuite il se perfectionna chez le gaon Rabbi Avraham Binyamin Sofer, Av Beit Din de Presbourg, auteur de Ketav Sofer, qui l'aimait beaucoup. Il vécut à Koybersdorf pendant quelques années, pour étudier chez le gaon Rabbi Avraham Shaag. Quand celui-ci partit s'installer en Erets Israël, son disciple Rabbi Yossef 'Haïm partit avec lui.

Quand il arriva à Jérusalem, tout le monde s'aperçut qu'il était né pour la grandeur, et on le nomma Av Beit Din de la Eda Ha'haridit de Jérusalem. Là, il s'occupa des besoins de la communauté. Il voyageait beaucoup dans tout le pays pour connaître de près le peuple et pouvoir l'aider. A Jérusalem, il s'opposa fermement aux autorités, en défendant les droits du judaïsme orthodoxe. Des quartiers de Jérusalem furent également construits avec son aide, comme Batei Hungarin, Beit Israël, et surtout Mea Chearim.

Dans son testament, il a demandé qu'on ne fasse pas son éloge, mais qu'on dise seulement : «Nous regrettons un juif âgé d'Eretz Israël». Le 19 Adar Beit 5692, son âme monta au ciel. Il est enterré au mont des Oliviers à Jérusalem, jusqu'à la venue du Machia'h. Le souvenir du tsadik est une bénédiction.